

Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s

100 % C.E.A.



NOUVELLE COLLECTION

MAUZAC-ETE



FLASHY EDITION

Aujourd'hui, au Centre de Détention, un détenu a fait sensation : pantalon (femme) jaune fluo, aux parloirs. Haute couture, made in Mauzac !!!

D'après la « Direction », cette tenue ne pose aucun problème, puisqu'il ne s'agit ni d'une jupe, ni d'une robe. Ouf, voilà qui rassure la profession : le code vestimentaire en détention est désormais réduit à....la longueur de l'ourlet.

Question (ironique, bien sûr) : est-ce que le « directeur », grand arbitre de l'élégance carcérale, vérifie lui-même ces choix vestimentaires avant leur rentrée en détention ? Ou bien laisse-t-on le personnel naviguer à vue, entre règlements flottants et décisions « au cas par cas » ?

Le SPS, lui, en doute fortement. Et désormais nous exigeons que toutes les tenues de ce détenu transitent par le bureau du « directeur » avant d'arriver en cellule. Après tout, quitte à valider les défilés, autant assumer le rôle de jury jusqu'au bout.

En attendant, il faudra s'habituer aux passages haute visibilité dans les coursives.....

Le bureau local

23.08.2025

S.P.S. - C.E.A.